

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22430**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion ; Mention Droit des affaires

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Perpignan Via Domitia, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Perpignan, Recteur de l'Académie de Montpellier

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 122g Economie monétaire et financière, 313n Etudes économiques et financières

Formacode(s) :

13261 droit affaires, 13267 droit international, 13272 droit commercial

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Spécialité Droit économique et du marché, national et international .

Le titulaire de cette certification peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

- Effectuer la gestion de contentieux fiscaux, bancaires, prud'homaux, ...
- Définir et mettre en place une politique de crédit en direction des clients (contrôle de solvabilité, garanties, encours, ...)
- Déterminer les besoins en financement ou les disponibilités financières de la structure et mettre en place les actions adaptées (ligne de crédit, investissement, ...)
- Superviser et coordonner l'action des services, des conseils juridiques en matière de litige et de montages financiers
- Superviser et coordonner le contrôle de gestion et l'audit interne (évaluation des risques financiers, validation de choix fiscaux, ...)
- Coordonner l'activité d'une équipe ou diriger une structure
- Proposer et mettre en place des protocoles lors de plans de redressement, de réorganisations, de restructurations, ... pour une structure et en réaliser le suivi
- Suivre des entreprises en difficulté et élaborer des recommandations en fonction de l'analyse d'indicateurs (plans de trésorerie, marges mensuelles, ...)
- Effectuer le suivi (provision sur charges, encours, ...) de risques financiers (gestion actif-passif, marché, crédit) d'une structure
- Rédiger des actes juridiques et accomplir des démarches auprès d'organismes publics ou privés pour le compte de clients
- Définir et mettre en place les procédures de gestion administrative et financière et les indicateurs nécessaires au suivi d'activité et au reporting à la direction
- Réaliser une veille technique (actualité légale, jurisprudentielle, ...) et informer les collaborateurs de l'évolution des textes
- Informer et conseiller les clients, les collaborateurs sur des questions d'ordre juridique

Ces professionnels possède les compétences suivantes :

- connaissance des contraintes du marché et étatiques (droits de la concurrence, de la consommation, fiscal, etc.)
- prise en compte de l'internationalisation des échanges
- maîtrise des droits du contrat (en matières civile, commerciale et sociale)
- droit de la consommation, de la distribution et de la concurrence
- droit des affaires
- art de la rhétorique
- aptitude au débat
- capacité de rédaction dans des délais impartis
- réflexion théorique et pratique avec des exercices de consultation, de résolution de cas concrets, etc.
- rédaction de documents

- Analyse financière
- Code des marchés publics
- Comptabilité analytique
- Comptabilité générale
- Comptabilité publique
- Droit des assurances
- Droit des sociétés
- Fiscalité
- Droit des affaires

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- concours de la fonction publique : par exemple au sein de la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
- carrière d'enseignant-chercheur
- Services juridiques d'entreprises

Professions liées au droit économique :

En entreprise : direction, encadrement, juriste.

En libéral : avocat, conseiller juridique. Dans une administration, par exemple la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ou bien encore enseignant ou enseignant chercheur.

Des concours de la fonction publique offrent même la possibilité à ceux qui le souhaitent d'inscrire leur futur métier dans la continuité de leur formation initiale ; par exemple, au sein de la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, administration avec laquelle nous entretenons des rapports étroits et institutionnels

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants:

- juriste d'entreprise
- avocat (sous réserve de remplir les conditions d'accès à cette activité réglementée)
- administrateur judiciaire
- notaire (sous réserve de remplir les conditions d'accès à cette activité réglementée)
- huissier de justice (sous réserve de remplir les conditions d'accès à cette activité réglementée)
- avocat d'affaires (sous réserve de remplir les conditions d'accès à cette activité réglementée)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1902 : Collaboration juridique

K1904 : Magistrature

K2108 : Enseignement supérieur

K1903 : Défense et conseil juridique

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1

UE1 - Droits fondamentaux

Droit des sûretés

Droit du crédit

UE2 - Droit international et procédure

Droit international privé

Procédure civile

UE3 - Enseignements spécifiques de droit des affaires

2 matières au choix :

Droit pénal des affaires

Histoire du droit des affaires

Droit public des affaires

UE4 - Langue

Anglais juridique ou Espagnol juridique

Semestre 2

UE1 - Droits fondamentaux

Contrats spéciaux

Procédures collectives

UE2 - Droits du marché

Droit de la consommation et du surendettement

Droit de la concurrence

UE3 - Enseignements spécifique de droit des affaires et d'économie

2 matières au choix :

Droit du commerce international et règlement des litiges internationaux

Droit fiscal des affaires

UE4 - Langue

Anglais juridique ou Espagnol juridique

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
Après un parcours de formation continue	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
Par candidature individuelle	X	60 %enseignants et 40 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury VAE composé d'une majorité d'enseignants chercheurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Renouvellement Arrêté du 19 juin 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-615 du 26 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :